

PV (P.L.)

# 2025-03-26\_CÉ\_5e rencontre / 4e rencontre a été annulée. (DM)

26 mars 2025

18h00

## Documents pour la rencontre

1. 2025-01-07\_PV
2. 2025-03-26\_Ordre du jour
3. Bloc de formation 3de3
4. Carton des rôles
5. Sujet de discussion CÉ
6. Nouvelles sorties à présenter
7. Les COSP
8. Plan de Lutte

## Présences

Les personnes présentes à la rencontre sont soulignées.

Direction :

- Philippe Lafrenière

Membres du personnel de l'école :

- Barbara Ferreira T. Da Silva : enseignante de 1re année
- Gabrielle Bisson : enseignante de 5e année
- Geneviève De Guise : enseignante de 6e année
- Micheline Boisvert : technicienne en service de garde (responsable du SDG)

Membres parents :

- Domitille Malfait (1/2) : Présidente
- Marie-Laure Ollier (2/2) : Représentante au comité de parents du CSSDM
- Simon-Olivier Sénécal (2/2) : Substitut au comité de parents du CSSDM et Vice-président
- Petra Ménard-Oszetzky (2/2)
- Sophie de Fouquières (2/2)

Substituts aux membres parents :

- Sophie Denizou
- Émilie Semani
- Daphne Kouretas

Partenaire invitée :

- Marilyne Pires, porte-parole de l'OPP

12 personnes présentes dans le public :

Henrique Vera-Villanueva

Hichem Medjahed

Camille Alix

Sonia Esteves

Manon Leroux

Nathalie Lévesque

Hiên Pham

Pauline de Clerck

Amélie Gosselin

Geneviève Dupont

Stéphanie Perron

Maude Lauzon-Gosselin

**Ordre du jour**  
**Conseil d'établissement - École Louis-Hippolyte-Lafontaine**  
Mercredi 26 mars 2025, 18 h, salon du personnel de l'école LHL

**Ouverture de la séance / vérification du quorum / (5 minutes)**

18h06

Vérification du Quorum\_(nombre de membres au total (9): (5) parents, (4) membres du personnel)  
Quorum atteint.

**Rappel des modalités et des rôles pour faciliter le bon déroulement de la rencontre**

Voir document de référence

- **Facilitatrice : Domitille**
- **Gardiennne du temps : Geneviève**
- **Secrétaire : Marie-Laure**
- **Coupeuse/donneuse de parole : Gabrielle**
- **Motivateur**
- **Gardien du Continuum**
- **Inspecteur des données : Simon-Olivier**
- **Analyste des normes**

Proposition d'alternance entre les parents et les enseignants.

Rappel du moment prévu pour prendre la parole aux gens qui ne siègent pas au CÉ.

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)**

18h11

Il s'agit du dernier moment pour l'ajout de points à l'ordre du jour

Propositions d'ajouter au varia :

- Précision sur les journées pédagogiques converties en journée d'école
- Clarification sur le fonctionnement de la fondation et l'utilisation de ses dons

**2. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (2024-11-18) (5 minutes)**

18h15

Voir document de référence

**a. Suivi au procès-verbal (25 minutes)**

- **Suppression d'un paragraphe au point 9.**

Discussion sur la meilleure façon de rapporter adéquatement les propos tenus lors du CÉ.

Entente sur le fait qu'aucun nom de personne ne doit être écrit.

La majorité des membres du CÉ est d'accord avec le texte proposé.

La direction va demander son avis aux services juridiques.

Le PV n'est pas encore adopté.

- **Moozoom**

Plateforme éducative offrant des petites capsules et ateliers à réaliser en classe. À l'étape de test avec les maternelles.

La TES de l'école voudrait s'en servir aussi, incluant un suivi avec les parents (ils recevront les capsules visionner en classe).

- **Sondage à passer aux élèves pour la révision du plan de lutte**

D'ici le 11 avril, un questionnaire passera dans les classes. Objectif : cibler les questionnements des élèves et définir ce que nous devons mettre de l'avant dans notre plan de lutte.

- **Liste des effets scolaire, n'a pas encore été abordé avec les enseignantes**

Reporté

- Le projet éducatif

C'est en cours. Uniformisation de certaines méthodologies.

Création de canevas uniques pour assurer une continuité d'une classe à l'autre et d'un enseignant à un remplaçant.  
Mur de mots pour les plus petits et mots étiquettes. Des affiches pour les grilles de correction seront également créées.

- Projet du Journal étudiant

Sera abordé au point OPP.

- Portes ouvertes

Très belle journée. 10 inscriptions de plus en maternelle et une fratrie en 3<sup>e</sup> année.

Il y aura 13 enseignants à l'école l'année prochaine.

- Activités étudiantes (procédure, journal)

Autorisation de l'activité par la direction.

Autorisation du CÉ, y compris approbation du budget.

Campagne de financement : la fondation est mandatée pour les faire.

- Procédure de communication avec l'école et informations aux parents des sujets traités par le CÉ

Sera abordé en lien avec le courriel reçu par la direction et la présidence du CÉ.

### 3. Parole au public (2 minutes par parent)

18h40

#### Parent d'un enfant à l'école

Ça fait 14 ans que ma famille fréquente l'école. L'école change beaucoup, il y a un esprit qui n'est plus là. La courtoisie, le respect ne sont plus là. Des profs partent, les sorties ne se font plus, etc. Qu'est-ce qui se passe? Il faut changer ça. Avant, les familles se battaient pour venir à LHL, c'est en train de changer.

#### Parent d'un enfant en 3<sup>e</sup> année, groupe 301

Inquiétude face à la continuité pédagogique. Peur pour le niveau de mon fils à la fin de l'année. Il faut mettre quelque chose en place.

*La direction dit qu'un message s'en vient, il y a des enjeux importants auxquels l'école fait face. Les élèves de cette classe auront un bulletin, c'est en travail.*

#### Parent de deux enfants à l'école

On a perdu notre école. La vie d'école n'est plus là. Les gens sont démotivés et il ne se passe plus rien. Les gens ont peur de parler, ils ont peur des représailles.

Parentèse Comité vert : besoin d'une décision aujourd'hui pour la vente de garage, précise que l'activité est autosuffisante.

#### Parent d'un enfant en 3<sup>e</sup> année, groupe 301

La 6<sup>e</sup> année est traditionnellement une année avec beaucoup d'ambiance et plein de projets. Il ne faut pas perdre cela, nous voulons des enfants investis.

Question sur l'obligation de fournir un bulletin; il me semble que la date butoir est le 15 mars, non?

Présence des écrans en classe et au service de garde (SDG) : jeux vidéo en classe et 1h30 de film pendant les journées pédagogiques. Si c'est pour faire ça à l'école, je préfère garder mon enfant à la maison.

Combien de temps en classe regarde-t-il un écran (Garfield, Schtroumpf...)?

L'ambiance dans la classe entre filles et garçons : ils s'embêtent mutuellement, l'ambiance n'est pas bonne.

#### Parents de plusieurs enfants à l'école

Les écrans sont utilisés comme récompenses à l'école. Pourquoi? Et est-ce quotidien?

Au SDG, certains enfants mangent en regardant un écran.

### **Parent de deux enfants à l'école**

Une lettre collective signée par 16 parents de la classe 301 a été envoyée à la direction et à la présidente du CÉ pour exprimer leur inquiétude.

Je ne veux pas que d'autres profs quittent l'école. Pourrait-il y avoir des choses mises en place pour assurer une continuité?

J'ai pensé à changer d'école cette semaine. Il y a des gestes qui ont été posés qui devraient être corrigés.

La direction a pris connaissance d'un jeu inadéquat qui se reproduit.

La constance est difficile à mettre en place puisque ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui encadrent/qui sont présentes quand ça se produit.

*La direction dit que la TES peut faire une veille.*

### **Parent de deux enfants à l'école**

Grosse inquiétude : que les profs d'expérience partent et continuent de partir.

*La direction explique que la confidentialité sur les absences indéterminées ne permet pas d'aller plus loin dans les explications des départs et invite à faire attention à l'interprétation des raisons.*

### **Parent d'un enfant en 1<sup>e</sup> année, groupe 101**

Rappelle que 4 remplaçants se sont succédé dans la classe de sa fille depuis le début de l'année et qu'elle exprime ses inquiétudes depuis novembre dernier.

## **4. Grille-matière (Sujet nécessitant une décision) (10 minutes)**

19h02

Une consultation s'est tenue entre l'équipe école et les spécialités.

L'année prochaine, il y aura une classe de 5<sup>e</sup>, une classe de 6<sup>e</sup> et une classe combinée 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>.

Compte tenu du nombre de classes, l'art dramatique correspondrait à un poste de 10% seulement.

Proposition de couper l'art dramatique l'année prochaine pour permettre d'offrir un meilleur poste (plus d'heures) à la professeure d'arts plastiques.

Discussion sur la possibilité d'offrir plus d'anglais et moins d'arts.

La grille-matière (sans art dramatique) est adoptée à l'unanimité.

## **5. Photo scolaire 2025-2026 (Sujet nécessitant une décision) (5 minutes)**

19h13

Souhaite-t-on renouveler avec Diasol ou chercher ailleurs?

Tout le monde est d'accord pour explorer d'autres avenues.

Deux parents vont chercher des photographes et soumettre une liste à la direction.

## **6. Sorties éducatives (approbation) (10 minutes)**

19h17

### **Célébration pour les finissants de 6<sup>e</sup> année**

Le budget demandé sera autour de 3000\$. Comprendra : Album de finissant, chandail à capuche, plaque commémorative, vidéo au gymnase, haie d'honneur, salle à trouver jusqu'à 18h avec un enseignant, compensation de temps pour l'enseignant qui restera après 18h, si volontaire.

Le CÉ adopte l'activité à l'unanimité.

### **Activités de fin d'année**

Il y aura un party mousse (module gonflable, ballons, haut-parleur...) le mardi 17 juin.

Durée 4h, dans les cours. Les parents seront les bienvenus pour aider à la gestion.

Une sortie pour les deux classes de 5<sup>e</sup> année est prévue le 19 juin, au coût de 873,81 \$.

Le CÉ adopte les activités à l'unanimité.

### **Vente de garage**

L'activité est autofinancée.

Besoin d'un accès à la cour sud et aux toilettes le samedi 10 mai.

L'avenue Mont-Royal voudrait participer cette année.

Le centre communautaire participe également.

L'activité est adoptée à l'unanimité.

### **Café dessert des éducatrices**

Prévu le 15 mai de 13h à 14h30.

Budget demandé : 150\$

Une liste de produits à acheter sera donnée à la direction qui s'occupera des achats.

L'activité est adoptée à l'unanimité.

### **Journal**

Les délais importants, le départ de l'enseignante qui chapeautait le projet jusqu'à l'année passée et le découragement des bénévoles qui s'impliquaient jusqu'ici ont conduit à l'impossibilité de réaliser le journal cette année.

Cette activité pourra être réévaluée en 2025-26.

## **7. Directive ministérielle sur le cellulaire à l'école (sujet d'approbation)**

19h45

- [https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf\\_encrypte/lois\\_reglements/2023F/80815.pdf](https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2023F/80815.pdf)
- [Directive cellulaire à l'école](#)

La direction nous fait la lecture de la directive.

Cette directive sera inscrite dans le code de vie de l'école.

Elle est approuvée à l'unanimité.

## **8. Points d'information**

19h47

### **Direction (10 minutes)**

#### **La déclaration d'intérêts pour tous**

- Réception des derniers formulaires

#### **Formation des membres du CÉ**

- Formulaire pour la présidence, échéances 31 mars

#### **Chantier de réorganisation des services complémentaires au CSSDM**

Le but de cette réorganisation est de rendre plus équitable l'accès aux services de spécialités sur l'ensemble du territoire du CSSDM. Les services en psychoéducation et en orthophonie seront désormais financés à 100% centralement.

Cela permet d'envisager pour l'école en 2025-26 au niveau du plan d'effectifs des services complémentaires :

Psychoéducation = 2 jours

Orthophonie = 2 jours

Orthopédagogie = 1 poste 5 jours et 2 jours pour une autre orthopédagogue

Technicienne en éducation spécialisée = 3 jours

Le comité EHDAA de l'école sera consulté afin de peaufiner l'organisation finale des services en fonction des budgets de l'école.

### **Représentante au comité de parents du CSSDM**

Rencontre du 28 janvier 2025 – Faits saillants :

- Présentation de l'organisme « [Jamais sans mon casque](#) » qui propose aux écoles des ateliers sur le cerveau et le port du casque.

Cette sensibilisation rentre d'ailleurs dans la compétence 3 du professeur d'EPS.

Ils donnent aussi des casques aux familles qui ne peuvent se permettre d'en acheter.

Il existe une série de capsules vidéo disponibles sur internet pour faire de la sensibilisation auprès des élèves.

- CCSEHDAA ([Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers](#)). Cela englobe le service de douance, le transport adapté et le service scolaire en milieu hospitalier.

Ce comité a pour mission de donner son avis au CSS sur :

- la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves;
- le plan d'engagement vers la réussite de ces élèves.

Un guide doit être remis à chaque famille concernée dès l'entrée à l'école de leur enfant. Vérifier si notre école le fait.

- Présentation par M. Brisebois du Projet Pivot sur le sujet de la violence armée chez les jeunes.

Les jeunes sont soutenus par des intervenants au quotidien (avant = dans la communauté, pendant = la judiciarisation, après = la réinsertion).

Si notre école désire avoir une présentation, la demande peut être faite via le CP.

Le CcssM sera aussi mis en contact avec M. Brisebois afin d'évaluer la possibilité d'offrir des outils aux directions et aux équipes écoles.

#### Rencontre du 13 février 2025 – Faits saillants :

- Explications d'Isabelle Gélinas, Directrice générale du CcssM, sur l'impossibilité d'offrir l'enseignement en ligne lors des fermetures d'école (tempêtes de neige).

Trop grande inégalité dans l'accès à un réseau, aux outils technologiques, balises légales et réglementaires ne le permettent pas.

Transporteurs sur les routes dès 4h45 du matin en communication constante. Décision coordonnée entre les cinq CSS et c'est le DGA qui prend la décision finale.

- La politique de frais chargés aux parents va entrer dans le processus de consultation et les CÉ sont invités à participer au processus. Les présidences des CÉ ont toutes reçues la politique par courriel le 6 février 2025.

#### Rencontre du 25 mars 2025 – Faits saillants :

- Projet de loi déposé qui vient modifier la LIP à la suite des recommandations qui émanent entre autres du cas Bedford. Voir le [projet de Loi 94](#)

- Une discussion a lieu avec les membres concernant l'avenue à prendre pour la réponse à venir du CP concernant la Politique de frais chargés aux parents.

Après avoir rappelé que les CÉ peuvent répondre aux questions posées par le conseil d'administration (CA), l'assemblée a convenu des points suivants :

- Nous ne souhaitons pas accorder un délai de 12 mois pour l'application du paragraphe 10.4.1 ;
- Nous ne souhaitons pas proposer de modalités de suivi quant à l'usage des cahiers, estimant que les directions d'établissement (DÉ) et les enseignants sont mieux placés pour en déterminer les modalités ;
- Nous suggérons de prolonger la période de remboursement à 24 mois, afin d'éviter des factures imprévues en cours d'année et de laisser davantage de temps aux familles pour s'adapter ;
- Nous privilégions l'option 3a, soit : « Le calcul de la période de 18 mois pour les élèves déjà délocalisés devrait débuter pour tous à l'entrée en vigueur de la Politique. »

▪ Isabelle Gélinas nous informe que le ministère de l'Éducation a aboli les compensations (900 000 \$ par année pour le CcssM) versées aux CSS pour la mise à disposition de leurs installations à des fins récréatives municipales. Cette entente, appelée Réflexe Montréal, permettait en retour aux écoles de fréquenter les installations de la ville gratuitement. Une solution est à l'étude pour minimiser le déficit (qui se situe entre 3,5 et 5 M\$).

#### **Personnel enseignant**

- Pas de point

#### **Service de garde**

- Campagne de financement : le SDG a reçu 80 commandes de repas mexicain. Ça va très bien.

## Fondation

- Lecturothon - campagne de financement

Besoin de valider que tous les enseignants sont d'accord sur la date.

Demande de mettre sur le site internet chaque campagne de financement.

L'utilisation d'un code QR pourrait permettre son affichage sur le site internet de l'école.

- La boum le 5 juin (6 juin s'il pleut)

L'alcool en présence des enfants est un enjeu.

Pour les événements spéciaux, il est possible de demander un permis spécial.

La représentante de la fondation confirme que ce permis d'alcool a déjà été demandé et obtenu, et sera remis au directeur par courriel dans les prochaines jours.

La représentante a expliqué que la vente d'alcool est essentielle pour le financement de cet événement, car sans la marge de profit placée sur l'alcool, l'événement sera déficitaire et ne pourra donc pas avoir lieu.

Pour cette activité, la fondation a besoin d'avoir accès à l'école.

Dans le budget de financement des activités, 800\$ a été déjà pré-approuvé pour compenser les salaires des éducatrices de SDG qui travaillent pendant l'événement.

L'activité est adoptée à l'unanimité.

## OPP (sur demande du CÉ)

- Vente de garage (abordée au point 6)
- Café dessert (abordé au point 6)
- Info journal (abordée au point 6)

### 9. Correspondance (5 minutes)

19h32

- Suivi d'un courriel reçu

Courriel rapportant l'inquiétude de plus de 90 parents sur le climat et les changements observés dans l'école depuis le début de l'année

La direction précise que la responsabilité est partagée en ce qui concerne le climat et que le canal de communication doit changer.

Lecture d'une lettre de la direction pour répondre aux inquiétudes et rappeler qu'il faut que les parents s'adressent à la bonne personne parmi les membres de l'équipe école.

La direction rappelle également que le CÉ n'est pas le lieu pour parler de ça.

Il est nommé que la mise en place et le respect des procédures est nécessaire.

### 10. Varia

20h20

#### **Journées pédagogiques changées en journées d'école**

Compte tenu de l'absence probable d'une quantité non négligeable d'enfants, un suivi sera fait pour s'assurer qu'aucun contenu important ne sera abordé ces journées-là.

Les élèves qui ne pourront pas être présents le 23 juin pourront récupérer leurs affaires la semaine précédente.

#### **Fonctionnement de la fondation, statut, législation**

A-t-on de la flexibilité sur l'utilisation des fonds de la fondation?

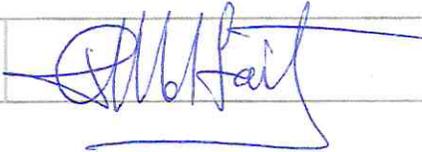
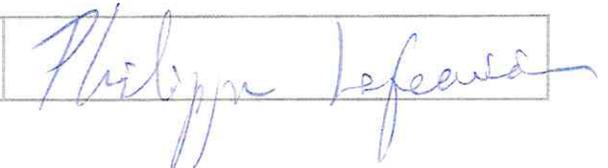
La charte actuelle ne permet pas de faire des achats directement. Pour éviter les conflits d'intérêt, il a été décidé de confier l'argent à l'école avec l'aval du CÉ.

Néanmoins, faut-il absolument qu'une activité ait lieu dans l'enceinte de l'école pour pouvoir utiliser l'argent de la fondation? Les réponses divergent et un éclairage est nécessaire.

Un parent de l'école, qui est avocate spécialisée dans ce domaine, se penchera sur ce dossier pour nous aider à y voir plus clair.

La fondation fera un suivi.

11. **Levée de la réunion**  
**20h39**

<b>Présidente:</b>		<b>Directeur:</b>	
--------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------	------------------------------------------------------------------------------------